



## APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné par la soussignée que Ville de Laval recevra des soumissions pour:

### **No DOS-617**

Travaux de construction de conduites d'aqueduc sur le rang Saint-Elzéar, de la montée Rouville à la montée Saint-François, sur la rue des Tisserands et la montée Rouville et des travaux de remplacement d'un ponceau sur la montée Rouville

**Les soumissions seront reçues du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30, et ce, au plus tard à 10 h 30 le jeudi 4 avril 2024 à la réception du Service du greffe située au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, 4<sup>e</sup> étage, bureau 430.**

Veuillez noter que nos bureaux seront fermés les 29 mars et 1<sup>er</sup> avril 2024.

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse [www.seao.ca](http://www.seao.ca) ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être clairement identifiées sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes **à 11 h le jeudi 4 avril 2024 dans la salle 120 située au rez-de-chaussée du 3131, boulevard Saint-Martin Ouest.** Veuillez noter que la date limite de réception des soumissions ainsi que la date d'ouverture des soumissions prévue au présent avis pourraient être reportées par la publication d'un addenda sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de faire cette vérification avant le dépôt de leur soumission.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL  
ce 4 mars 2024

---

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière  
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe  
Me Virginie Champoux-Cadoche, greffière adjointe par intérim



## APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné par la soussignée que Ville de Laval recevra des soumissions pour:

**No DOS-1723**      Contrat à exécution sur demande pour les services professionnels d'une agence intégrée en communications et marketing

**Les soumissions seront reçues du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30, et ce, au plus tard à 10 h 30 le jeudi 4 avril 2024 à la réception du Service du greffe située au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, 4<sup>e</sup> étage, bureau 430.**

**Veuillez noter que nos bureaux seront fermés les 29 mars et 1<sup>er</sup> avril 2024.**

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse [www.seao.ca](http://www.seao.ca) ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être clairement identifiées sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes **à 11 h le jeudi 4 avril 2024 dans la salle 120 située au rez-de-chaussée du 3131, boulevard Saint-Martin Ouest**. Veuillez noter que la date limite de réception des soumissions ainsi que la date d'ouverture des soumissions prévue au présent avis pourraient être reportées par la publication d'un addenda sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de faire cette vérification avant le dépôt de leur soumission.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL  
ce 4 mars 2024

---

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière  
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe  
Me Virginie Champoux-Cadoche, greffière adjointe par intérim



## APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné par la soussignée que Ville de Laval recevra des soumissions pour:

**No DOS-2214** Service d'entretien des équipements et fourniture des produits chimiques nécessaires au contrôle de la qualité d'eau des tours de refroidissement

**Les soumissions seront reçues du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30, et ce, au plus tard à 10 h 30 le jeudi 4 avril 2024 à la réception du Service du greffe située au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, 4<sup>e</sup> étage, bureau 430.**

**Veuillez noter que nos bureaux seront fermés les 29 mars et 1<sup>er</sup> avril 2024.**

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse [www.seao.ca](http://www.seao.ca) ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être clairement identifiées sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes **à 11 h le jeudi 4 avril 2024 dans la salle 120 située au rez-de-chaussée du 3131, boulevard Saint-Martin Ouest**. Veuillez noter que la date limite de réception des soumissions ainsi que la date d'ouverture des soumissions prévue au présent avis pourraient être reportées par la publication d'un addenda sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de faire cette vérification avant le dépôt de leur soumission.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL  
ce 4 mars 2024

---

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière  
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe  
Me Virginie Champoux-Cadoche, greffière adjointe par intérim



## APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné par la soussignée que Ville de Laval recevra des soumissions pour:

**No DOS-2274** Travaux de reconstruction et de rénovation des terrains de basketball aux parcs Campeau, Champenois, Marcel-Proust et Saint-Édouard

**Les soumissions seront reçues du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30, et ce, au plus tard à 10 h 30 le jeudi 4 avril 2024 à la réception du Service du greffe située au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, 4<sup>e</sup> étage, bureau 430.**

**Veuillez noter que nos bureaux seront fermés les 29 mars et 1<sup>er</sup> avril 2024.**

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse [www.seao.ca](http://www.seao.ca) ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être clairement identifiées sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes **à 11 h le jeudi 4 avril 2024 dans la salle 120 située au rez-de-chaussée du 3131, boulevard Saint-Martin Ouest**. Veuillez noter que la date limite de réception des soumissions ainsi que la date d'ouverture des soumissions prévue au présent avis pourraient être reportées par la publication d'un addenda sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de faire cette vérification avant le dépôt de leur soumission.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL  
ce 4 mars 2024

---

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière  
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe  
Me Virginie Champoux-Cadoche, greffière adjointe par intérim



## APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné par la soussignée que Ville de Laval recevra des soumissions pour:

**No DOS-2294** Travaux de remplacement de pompes et de conduites et déplacement de plateforme à la station de pompage Berthiaume-Du Tremblay

**Les soumissions seront reçues du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30, et ce, au plus tard à 10 h 30 le jeudi 4 avril 2024 à la réception du Service du greffe située au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, 4<sup>e</sup> étage, bureau 430.**

**Veuillez noter que nos bureaux seront fermés les 29 mars et 1<sup>er</sup> avril 2024.**

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse [www.seao.ca](http://www.seao.ca) ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être clairement identifiées sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes **à 11 h le jeudi 4 avril 2024 dans la salle 120 située au rez-de-chaussée du 3131, boulevard Saint-Martin Ouest**. Veuillez noter que la date limite de réception des soumissions ainsi que la date d'ouverture des soumissions prévue au présent avis pourraient être reportées par la publication d'un addenda sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de faire cette vérification avant le dépôt de leur soumission.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL  
ce 4 mars 2024

---

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière  
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe  
Me Virginie Champoux-Cadoche, greffière adjointe par intérim



## APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné par la soussignée que Ville de Laval recevra des soumissions pour:

**No DOS-2313**      Acquisition de palettes de sacs de sable sur demande pour les crues printanières

**Les soumissions seront reçues du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30, et ce, au plus tard à 10 h 30 le mardi 26 mars 2024 à la réception du Service du greffe située au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, 4<sup>e</sup> étage, bureau 430.**

**Veuillez noter que nos bureaux seront fermés les 29 mars et 1<sup>er</sup> avril 2024.**

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse [www.seao.ca](http://www.seao.ca) ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être clairement identifiées sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes **à 11 h le mardi 26 mars 2024 dans la salle 120 située au rez-de-chaussée du 3131, boulevard Saint-Martin Ouest.** Veuillez noter que la date limite de réception des soumissions ainsi que la date d'ouverture des soumissions prévue au présent avis pourraient être reportées par la publication d'un addenda sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de faire cette vérification avant le dépôt de leur soumission.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL  
ce 4 mars 2024

---

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière  
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe  
Me Virginie Champoux-Cadoche, greffière adjointe par intérim

## AVIS PUBLIC

### **AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE**

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, que suite à l'assemblée de consultation tenue le 11 janvier 2024 et à la consultation écrite du 12 au 26 janvier 2024, le comité exécutif a adopté à sa séance du 28 février 2024, le second projet de Résolution CE-20240228-704 autorisant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin de permettre l'usage additionnel «Service de toilettage pour animaux domestiques, sans hébergement» dans une habitation unifamiliale jumelée sur le lot 6 357 682 du cadastre du Québec, situé au 1570, boulevard Lévesque Est, et ce, afin de permettre:

- l'usage additionnel à l'habitation «Service de toilettage pour animaux domestiques, sans hébergement» dans une habitation unifamiliale jumelée alors que cet usage est seulement autorisé dans une habitation unifamiliale isolée ou dans une maison mobile;
- une superficie maximale de plancher occupée par cet usage additionnel de 40 m<sup>2</sup> au lieu de 30 m<sup>2</sup>.

QUE par rapport au premier projet de résolution, aucune modification n'a été apportée au second projet de résolution;

QUE ce second projet de résolution contient au moins une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, c. E-2.2);

QU'une demande relative à une disposition ayant pour objet:

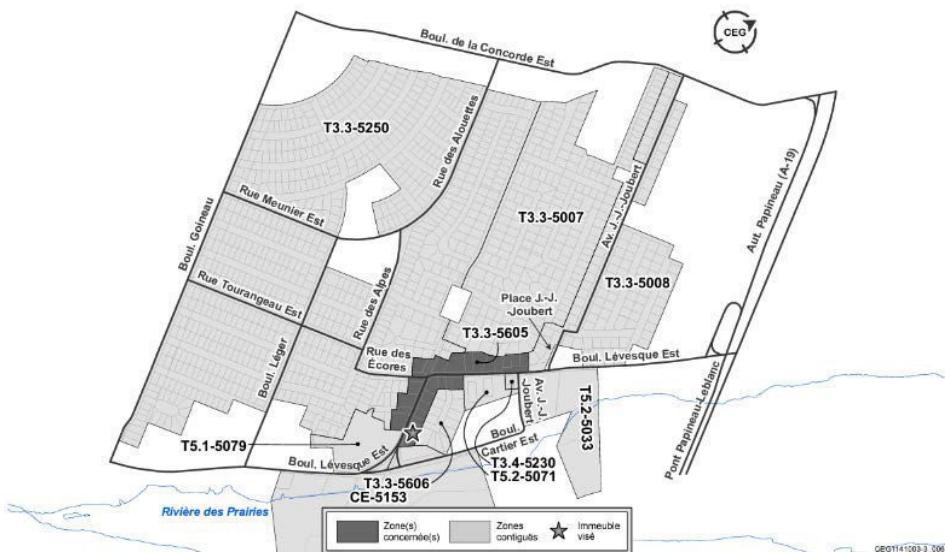
- de spécifier un nouvel usage additionnel autorisé pour une construction jumelée;
- d'augmenter la superficie d'un usage additionnel;

peut provenir des personnes intéressées de la zone concernée par la résolution, soit la zone T3.3-5605 et des zones qui lui sont contiguës, soit les zones T3.3-5250, T3.3-5007, T3.3-5008, T5.2-5033, T3.4-5230, T5.2-5071, T3.3-5606, CE-5153 et T5.1-5079;

QU'une telle demande vise à ce que la résolution contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle elle s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition;

QUE le plan identifiant et illustrant ces zones peut être consulté ci-dessous ainsi que sur le site Internet de la Ville de Laval à l'adresse suivante:

<https://www.laval.ca/Pages/Fr/Citoyens/assemblees-publiques-consultation.aspx>;



QUE vu ce qui précède, pour être valide, toute demande doit:

- clairement indiquer le numéro du second projet de résolution, la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient, et ce, en précisant l'adresse de l'immeuble visé par la zone;
- être signée, dans le cas où il y a plus de 21 personnes intéressées de la zone, par au moins 12 d'entre elles ou dans le cas contraire, par au moins la majorité d'entre elles;
- être reçue individuellement ou par pétition, par courriel à l'adresse [Reglements@laval.ca](mailto:Reglements@laval.ca), en personne ou par la poste à l'adresse ci-dessous mentionnée **au plus tard le 12 mars 2024**;

**Service du greffe**  
**À l'attention de la greffière**  
**3131, boulevard Saint-Martin Ouest, bureau 430 (4<sup>e</sup> étage)**  
**Laval (Québec) H7T 2Z5**

QUE les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de faire une demande peuvent être obtenus à la suite d'une demande transmise à l'adresse courriel [Reglements@laval.ca](mailto:Reglements@laval.ca);

QUE toutes les dispositions du second projet de résolution qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans une résolution qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter;

QUE le second projet de résolution peut être consulté à la suite d'une demande par courriel à l'adresse [Reglements@laval.ca](mailto:Reglements@laval.ca) ou en personne, à l'adresse énoncée ci-dessus, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h à 16h30. De plus, il peut être consulté directement sur le site Internet de la Ville de Laval à l'adresse suivante:

<https://www.laval.ca/Pages/Fr/Citoyens/assemblees-publiques-consultation.aspx> .

DONNÉ À LAVAL  
CE 4 mars 2024

---

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière ou  
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe ou  
Me Virginie Champoux-Cadoche, greffière adjointe par intérim



## AVIS PUBLIC

### **DONNÉ AUX INTÉRESSÉS À L'ÉGARD D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'USAGE CONDITIONNEL**

Avis est par la présente donné par la soussignée que lors de la séance du comité exécutif de la Ville de Laval qui aura lieu le mercredi 20 mars 2024 à 9 h à la salle du conseil de l'hôtel de Ville de Laval, situé au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, il sera discuté de la demande visant à autoriser sur le lot 1 640 597 du cadastre du Québec, situé au 315, 6<sup>e</sup> Avenue, les usages conditionnels des regroupements d'usages «Maison de chambres et pension (151)» et «Résidence et maison d'étudiants (153)» du groupe d'usages «Habitation de chambres (H3)» au sens du Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval (« Règlement CDU-1 »).

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le comité exécutif lors de cette séance relativement à cette demande. Tout renseignement relatif à cette demande d'usage conditionnel peut être obtenu à la suite d'une demande par courriel à l'adresse [Reglements@laval.ca](mailto:Reglements@laval.ca) ou en consultant le site Internet de la Ville au lien suivant:

<https://www.laval.ca/Pages/Fr/Citoyens/assemblees-publiques-sur-le-zonage.aspx>

**DONNÉ À LAVAL**  
CE 4 mars 2024

---

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière ou  
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe ou  
Me Virginie Champoux-Cadoche, greffière adjointe par intérim



## AVIS PUBLIC

### DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que tout intéressé peut se faire entendre par le comité exécutif de la Ville de Laval le 20 mars 2024 à 9 heures en la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, Ville de Laval;

À cette séance il sera discuté des demandes de dérogation mineure suivantes:

- Pour la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 4 logements sur le lot PC-24161 (lot de base numéro 4 329 933) du cadastre du Québec, soit au 1020-1026, rue des Capucines:
  - Une marge avant de 6,29 mètres, alors qu'une marge avant maximale de 6 mètres est prescrite;
  - Un front bâti sur rue de 0 %, alors qu'un front bâti sur rue minimal de 50 % est prescrit;
  - 3 étages, alors qu'un nombre maximal de 2 étages est prescrit;
  - Un escalier situé en cour avant qui donne directement accès au 2<sup>e</sup> étage, alors que dans une cour avant, seul un escalier extérieur donnant accès au rez-de-chaussée et au sous-sol est autorisé;
  - Une hauteur de l'étage du rez-de-chaussée de 2,71 mètres, alors que la hauteur minimale de l'étage du rez-de-chaussée est de 3 mètres;
  - Une hauteur de bâtiment de 11,59 mètres, alors que la hauteur maximale prescrite d'un bâtiment est de 10 mètres;
  - Que le garage intégré ne présente aucun recul par rapport au plan de façade principale, alors que le recul minimal d'un garage par rapport au plan de façade principale est de 1,5 mètre;
  - Une bande tampon de type C d'une longueur de 9,21 mètres seulement sur la ligne arrière de terrain, alors qu'une bande tampon de type C est requise le long de la ligne latérale sud et de la ligne arrière de terrain;
  - Une entrée charretière d'une largeur de 7,69 mètres, alors que la largeur d'une entrée charretière ne peut excéder 5,5 mètres;
  - Que la façade principale avant de l'habitation comprenne 2 portes de garage, alors qu'une porte de garage est prohibée sur la façade principale avant;
- L'installation de 2 enseignes au-dessus du plancher du dernier étage de la façade principale avant du bâtiment principal, alors qu'une seule enseigne par façade peut être installée au-dessus du plancher du dernier étage pour le bâtiment principal existant sur le lot 6 562 425 du cadastre du Québec, soit au 4560, boulevard Robert-Bourassa;
- Pour l'installation de 2 enseignes posées à plat sur un bâtiment existant sur le lot 6 536 536 du cadastre du Québec, soit au 255, boulevard Saint-Martin Est:
  - une enseigne (façade avant) installée au-dessus du bandeau du rez-de-chaussée;
  - une enseigne (latérale droite) installée au-dessus du bandeau du rez-de-chaussée et portant la superficie totale des enseignes de cette façade à 7,47 mètres carrés au lieu d'un maximum de 7,10 mètres carrés;
- L'installation d'une enseigne au-dessus du bandeau du rez-de-chaussée d'un local commercial sur le lot 1 731 021 du cadastre du Québec, soit pour le local 8 du 2100, boulevard Le Corbusier;
- L'installation d'une enseigne au-dessus du bandeau du rez-de-chaussée d'un local commercial sur le lot 1 158 541 du cadastre du Québec, soit au 4757, boulevard Dagenais Ouest.

DONNÉ À LAVAL  
Ce 4 mars 2024

---

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière ou  
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe ou  
Me Virginie Champoux-Cadoche, greffière adjointe par intérim